

**Procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 11 mars 2024 à 20h30**

**Nombre de membres
en exercice :** 11

Présents : 11

Votants : 11

Sont présents : André VAURS, Claire SERIEYSSOL, Hervé VAURS,
Jean-Marc ARNAL, Jean-Louis PUECH, Divya PUECH, Gilles PUECH,
Caroline DELBAS-ROUME, Laurent BUISSON, Jean-Luc GARDAIS,
Nadine FRIC

Représentés :

Excuses :

Absents :

Secrétaire de séance : Claire SERIEYSSOL

Le 11/03/2024,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 05/03/2024 conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur André VAURS, Maire.

Formant la majorité des membres en exercice. Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance choisit au sein du Conseil Municipal.

Madame Claire SERIEYSSOL est désignée pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 20/02/2024 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- vote des comptes-administratifs 2023 ;
- vote des comptes de gestion 2023 ;
- réflexion sur l'imposition 2024 (taux) ;
- divers.

DELIBÉRATIONS ADOPTÉES :

DELIBERATION 3 EN 1 - COMMUNE – VOTE DU CA DU CG ET AFFECTATION DU RÉSULTAT (N° DE_004_2024)

DELIBERATION 3 EN 1 - LOTISSEMENT – VOTE DU CA DU CG ET AFFECTATION DU RÉSULTAT (N° DE_005_2024)

AUTRES SUJETS ABORDES :

- **Habillage des PAV**

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que le bois commandé pour réaliser l’habillage des points d’apport volontaires est arrivé ce lundi, la facture s’élève à 472 € TTC.

- **Gyrobroyeur achat groupé**

Pas de nouvelle de la commune voisine à qui il a été proposé il y a quelques semaines l’achat groupé d’un gyrobroyeur.

- **Affaire SOUBRIER**

Monsieur le Maire fait savoir que l’affaire sera jugée au tribunal administratif en appel le 14 mars 2024. Il précise au Conseil Municipal que Me MERAL a cessé son activité et que Me LAFON prend le relai.

- **Travaux Lacaze**

Les travaux devraient reprendre semaine 22 (fin mai) pour se finir en septembre 2024.

- **Radon école**

L’entreprise BUREAU VERITAS, mandatée pour effectuer des mesures sur l’activité volumique du radon a rendu son rapport ces derniers jours. Ce dernier n’a pas encore été analysé faute de temps.

- **Aire de jeux enfants**

Monsieur le Maire fait savoir qu’il a reçu sur le terrain l’entreprise Bois et Paysage pour faire un point sur l’aire de jeux en place actuellement, ce qui est conforme et ce qui ne l’est pas. Un projet chiffré sera proposé rapidement, avant le vote du budget.

▪ **Réflexion sur les taux d'imposition**

Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'une augmentation des bases d'imposition de 3,9 % est à prévoir pour 2024. Il demande à chacun de se positionner sur trois points :

- une baisse des impôts ;
- ni baisse ni augmentation ;
- une augmentation ;

L'ensemble du conseil Municipal, au vu des aménagements, des travaux effectués et ceux à venir, n'est pas favorable à une baisse des impôts car elle amputerait le budget 2024 d'une recette indispensable.

Il n'est pas non plus favorable à une hausse mais souhaite attendre de recevoir l'état de notification des bases et taux pour se rendre mieux compte de ce que va représenter rien que l'augmentation des bases (État).

D'ici quinze jours des simulations pourront être présentées.

▪ **Projets à inscrire au BP 2024**

Monsieur le Maire refait un point sur les projets déjà discutés et qui seront à inscrire au budget 2024.

Concernant le mur du cimetière, deux maçons ont été consultés et ont proposés des devis. Le mur et le verger conservatoire ne faisant qu'un seul et même projet reviendrait à environ 30 000 €.

Monsieur le Maire propose à la commission travaux de se réunir le jeudi 14 mars à 10h pour faire un point sur place et analyser les devis.

Le dossier sur la télésurveillance, ainsi que les travaux de voirie seront également inscrits au budget.

▪ **Tarifs garderie**

Une réflexion sur les tarifs de la garderie est ouverte, il sera présenté prochainement un comparatif des tarifs pratiqués par les communes voisines.

La Secrétaire de séance,
Claire SERIEYSSOL

Le Maire,
André VAURS